

CONSEIL MUNICIPAL

REUNION DU 26 JANVIER 2012, A 20 HEURES 30, tenue sous la présidence de Mme Nicole DROUILLET, Maire.

Présents : Mmes BREUGNON, BURCOMBE, RUPERT, SAULNIER, TOILLIEZ-BERNARD MM. AUZOU, BLIARD, DRUAIS, MOREL, PITOIS, PUECHAL, RAYMOND, ROSSE.

Absents : MME DEVLICHEVICH, donne pouvoir à M. ROSSE
MME NASSIVERA, donne pouvoir à MME SAULNIER
MME RIVES, donne pouvoir à M. AUZOU
M. RAGE, donne pouvoir à MME BREUGNON

Secrétaire de séance : M. BLIARD

Convocation du 20/01/2012

Affichage préalable du 20/01/2012

Affichage compte rendu du 01/02/2012

Validation des chemins ruraux

Madame le maire demande au conseil municipal de valider la liste des chemins ruraux présents sur la commune et le nom qui leur a été attribué par la première commission.

N°	Situation	Nom actuel	Nom proposé
1	Le Fief Cadot	Chemin rural du Froc de ville aux Epinettes	Chemin rural du Froc aux Epinettes
2	Le Fief Cadot	Chemin rural dit du Mont Erard	Chemin rural du Mont Erard
3	Le Fief Cadot	Chemin rural du Buisson aux Rotoirs	Chemin rural du Fief Cadot
4	Le Fief Cadot	Chemin rural dit la rue à coque	Chemin rural de la Coque
5	Le Fief Cadot	Chemin rural du Buisson aux Noës	Chemin rural du Buisson
6	Le Fief Cadot	Sans nom	Chemin rural des Fermes Cadot
7	Le Fief Cadot	Sans nom	Chemin rural d'Aumale
8	Le Fief Cadot	Sans nom	Chemin rural des Bruyères
9	Le Fief Cadot	Sans nom	Chemin rural de Gironde
10	Les Noës	Chemin rural	Chemin rural des Masurettes
11	Les Noës	Chemin rural	Chemin rural de la Courade
12	Les Noës	Chemin rural	Chemin rural de la Butte Verte
13	Les Noës	Chemin rural	Chemin rural de la Touffe Piquet
14	Le Grand Corricard	Sans nom	Chemin rural des Haguettes
15	Le Grand Corricard	Sans nom	Chemin rural des Lavandières
16	Le Grand Corricard	Sans nom	Chemin rural du Vieux Battoir

17	Le Petit Corricard	Chemin rural dit ancien chemin de Pacy	Chemin rural du Petit Corricard
18	Le Petit Corricard	Chemin rural	Chemin rural de l'Epinguer
19	Les Marnières	Chemin rural dit ancienne route de Pacy	Chemin rural des Marnières
20	Route St Pierre Bailleul	Chemin rural de Saint Pierre de Bailleul aux Rotoirs	Chemin rural du Bois Galant
21	Près logements SAPN	Chemin rural des Noës au Mont-Martin	Chemin rural du Grand Mont
22	Village	Sans nom	Chemin rural du Lavoir
23	Couvicourt	Chemin rural dit chemin du moulin brûlé	Chemin rural du Moulin Brûlé
24	Jeufosse vers St Pierre	Chemin rural de Saint Pierre de Bailleul par le moulin brûlé	Chemin rural de la Grande Allée
25	Le Pont Maillot	Chemin rural dit de la Ranglée	Chemin rural de la Ranglée
26	Couvicourt	Sentier rural dit sentier de la Fontaine des Monts	Chemin rural de la Fontaine des Monts
27	Vignes du chêne	Chemin rural dit du Mont Siboult et des vignes du chêne	Chemin rural des Vignes du Chêne
28	La grange Vimont	Sans nom	Chemin rural de la grange Vimont
29	Le bois léopard	Sente rurale	Sentier rural du Mont Siboult
30	Feuguerolles	Chemin rural des Vallots	Chemin rural des Vallots
31	Le Petit Corricard	Chemin rural du Pont Bouilli	Chemin rural du Pont Bouilli
32	Village/Grange Vimont	Chemin rural dit des Bruyères de Saint Aubin à la Grange Vimont	Chemin rural des Houssières
33	Village/Corricards	Chemin rural de Saint Aubin par le Val Godet	Chemin rural du Bois du Pel
34	Les Corricards	Chemin rural de Saint Pierre de Bailleul à Saint Aubin	Chemin rural du Val Godet
35	Jeufosse	Chemin rural	Chemin rural du Bois de la Fosse
36	Les Doguets à Jeufosse	Chemin de Saint Aubin à Jeufosse	Chemin rural de la Porte à Blanche
37	Les Doguets	Chemin rural dit des Bruyères de Saint Aubin	Chemin rural du Grand Montmérel
38	Le Village	Sans nom	Chemin rural de la Marette
39	Le Malassis	Chemin d'Ailly	Chemin rural d'Ailly
40	Habloville (Planterose)	Rue Planterose	Chemin rural de Planterose
41	Bois de Brillehaut	Chemin rural de St Pierre la garenne à Beauchêne	Chemin rural de St Pierre la garenne à Beauchêne
42	Le Malassis	Sans nom	Chemin rural du Malassis
43	Beauchêne	Chemin rural	Chemin rural de Beauchêne
44	Les Epinières	Chemin rural	Chemin rural des Epinières
45	La grange Vimont	Sans nom	Sente du Calvaire

Pour : 13

Contre : 1

Abstention : 4

ACCORD UNANIME DU CONSEIL

Cession de chemin rural

Lancement de la procédure de cession pour la « voie rurale n°39»

Vu le Code rural, et notamment son article L. 161-10 ;

Vu le décret n° 76-921 du 8 octobre 1976 fixant les modalités de l'enquête publique préalable à l'aliénation, à l'ouverture, au redressement et à la fixation de la largeur des chemins ruraux et notamment son article 3 ;

Vu le Code de la voirie routière, et notamment ses articles R. 141-4 à R. 141-10 ;

Considérant que la voie rurale, sis, n'est plus utilisé par le public.

Considérant que la voie rurale est rendu inaccessible en partie depuis la mise en cultures de cette dernière ;

Compte tenu de la désaffectation de la voie rurale susvisée, il est donc dans l'intérêt de la commune de mettre en œuvre la procédure de l'article L. 161-10 du Code rural, qui autorise la vente d'une voie rurale lorsqu'il cesse d'être affecté à l'usage du public.

Considérant, par suite, qu'une enquête publique devra être organisée conformément aux dispositions des articles R. 141-4 à R. 141-10 du Code de la voirie routière.

Le conseil municipal

Après en avoir délibéré,

Constata

La désaffectation du chemin rural.

Décide

De lancer la procédure de cession des chemins ruraux prévue par l'article L. 161-10 du Code rural ;

Et, pour ce faire, invite Madame le maire à organiser une enquête publique sur ce projet.



ACCORD UNANIME DU CONSEIL

Supplément familial

Suite à une erreur de l'administration concernant le supplément familial deux agents doivent respectivement 1211.05€ et 1224.20 €.

Ces agents ont demandés un recours gracieux, Madame le Maire demande donc l'accord du Conseil pour accéder à leur requête.

Pour : 15

Contre : 3

Abstention : 0

ACCORD UNANIME DU CONSEIL.

Cession de matériel

Le Maire soumet au conseil municipal le rapport suivant :

Il est devenu nécessaire de se séparer du tracteur KUBOTA puisque le coût de ses réparations est devenu trop important au vu de l'utilité qu'il représente pour le service technique.

Un habitant de la commune s'est proposé de l'acquérir pour une valeur de 500 euros, madame le Maire propose d'accéder à sa demande et de l'autoriser à effectuer toutes les formalités nécessaires à la cession de ce bien qui est vendu en l'état. (Etat réglementaire non conforme, état mécanique non conforme).

ACCORD UNANIME DU CONSEIL.

Avenant Marché à BC Devaux

Madame le Maire explique au conseil que la société DEVAUX attributaire du Marché « Marché de travaux de voirie communaux - Marché à bons de commande pour la Commune de Saint Aubin sur Gaillon » est en groupement solidaire avec la Société JOUEN SA.

Suite à la cessation d'activité de la Société JOUEN SA il est nécessaire de prendre un avenant de transfert pour acter le transfert du marché de la société JOUEN à la Société SCREG IDFN.

Madame le Maire demande donc l'accord du conseil pour l'autoriser à passer un avenant avec la Société SCREG IDFN et à signer tout document se rapportant à cette affaire.

ACCORD UNANIME DU CONSEIL.

Tarifs portage de repas

Madame le Maire informe le conseil de l'augmentation de 3.03 % du tarif du portage de repas nominatif à compter du 1^{er} janvier 2012.

Madame le maire demande donc l'accord du conseil municipal pour répercuter cette hausse sur le prix de vente aux bénéficiaires, à savoir 5,45 € T.T.C. le repas à compter du 1^{er} février 2012

Contre : 18

Questions Diverses

Yoga : lecture d'un courrier de remerciement pour les aménagements effectués dans la salle de sport.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance s'est levée à 22 Heures.